

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT**

**ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS
DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE
31 MARS 2016**

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DES RÉSULTATS (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

	<u>Budget</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
REVENUS			
Droits et permis	754 110 000 \$	979 560 492 \$	525 239 195 \$
Contributions - Gouvernement du Canada (note 3)	26 144 800	5 565 667	5 182 430
Amendes et sanctions	3 600 000	3 780 331	4 046 132
Intérêts	5 860 000	6 566 376	6 840 571
Autres revenus	5 580 000	1 199 134	3 265 270
	<u>795 294 800</u>	<u>996 672 000</u>	<u>544 573 598</u>
CHARGES			
Subventions octroyées	740 545 800	432 414 380	341 524 995
Frais reliés à la réalisation des activités (note 4)	52 152 265	52 774 267	50 499 545
Frais de gestion liés à l'administration (note 5)	3 031 352	3 574 024	2 596 772
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles (note 11)	-	-	29 816
Créances douteuses	138 183	221 411	364 673
	<u>795 867 600</u>	<u>488 984 082</u>	<u>395 015 801</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(572 800) \$	507 687 918	149 557 797
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT		660 850 521	511 292 724
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN		<u>1 168 538 439 \$</u>	<u>660 850 521 \$</u>

Ventilation de l'excédent cumulé à la fin:

Changements climatiques	971 693 265 \$	486 036 993 \$
Matières résiduelles	155 157 279	130 445 539
Barrages	30 799 156	27 921 729
Eau	4 154 345	8 786 578
Autres éléments liés à la protection de l'environnement	6 734 394	7 659 682
	<u>1 168 538 439 \$</u>	<u>660 850 521 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	2 164 179 \$	1 009 113 \$
Équivalents de trésorerie (note 6)	1 165 793 696	733 074 784
Placements de portefeuille (note 7)	90 295 513	14 475 603
Débitcurs (note 8)	33 557 972	41 661 633
	<u>1 291 811 360</u>	<u>790 221 133</u>
 PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	10 020 056	10 265 080
Subventions à payer	113 379 053	118 165 883
Contributions du Gouvernement du Canada reportées		
Afférentes à la compensation financière provenant		
du transfert des barrages (note 9)	23 594 846	26 526 052
Afférentes aux immobilisations corporelles (note 10)	19 057 693	20 435 908
	<u>166 051 648</u>	<u>175 392 923</u>
 ACTIFS FINANCIERS NETS	 1 125 759 712	 614 828 210
 ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	42 778 727	46 022 311
 EXCÉDENT CUMULÉ	 <u>1 168 538 439 \$</u>	 <u>660 850 521 \$</u>

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Sous-ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

	<u>Budget</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	<u>(572 800) \$</u>	<u>507 687 918 \$</u>	<u>149 557 797 \$</u>
Redressement de l'estimé des travaux en cours de l'exercice précédent	-	144 769	504 182
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 750 555)	(3 209 103)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	4 134 296	-
Amortissement des immobilisations corporelles	4 712 200	2 715 074	2 408 483
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	29 816
	<u>4 712 200</u>	<u>3 243 584</u>	<u>(266 622)</u>
Augmentation (diminution) des actifs financiers net	4 139 400	510 931 502	149 291 175
Actifs financiers nets au début	<u>614 828 210</u>	<u>614 828 210</u>	<u>465 537 035</u>
Actifs financiers nets à la fin	<u>618 967 610 \$</u>	<u>1 125 759 712 \$</u>	<u>614 828 210 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	507 687 918 \$	149 557 797 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Redressement de l'estimé des travaux en cours de l'exercice précédent	144 769	504 182
Disposition d'immobilisations corporelles	4 134 296	-
Amortissement des immobilisations corporelles	2 715 074	2 408 483
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	29 816
Virement des contributions reportées	(4 309 421)	(3 929 647)
	<u>510 372 636</u>	<u>148 570 631</u>
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement:		
Débiteurs	8 103 661	86 625 856
Créditeurs et charges à payer	(245 024)	(4 830 102)
Subventions à payer	(4 786 830)	14 847 141
Revenu reporté relatif à la redevance sur les carburants et les combustibles	-	(82 235 572)
	<u>3 071 807</u>	<u>14 407 323</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<u>513 444 443</u>	<u>162 977 954</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements réalisés	-	645 617
Placements effectués	(75 819 910)	-
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités d'investissement	<u>(75 819 910)</u>	<u>645 617</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 750 555)	(3 209 103)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>(3 750 555)</u>	<u>(3 209 103)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	433 873 978	160 414 468
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	734 083 897	573 669 429
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>1 167 957 875 \$</u>	<u>734 083 897 \$</u>
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT:		
Trésorerie	2 164 179	1 009 113
Équivalents de trésorerie	1 165 793 696	733 074 784
	<u>1 167 957 875 \$</u>	<u>734 083 897 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

1- STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds vert, constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (L.R.Q., chapitre M-30.001), est administré par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Ce fonds est affecté au financement de mesures ou de programmes que le ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions.

Le mode de gestion, d'opération et de financement du Fonds vert, prévu dans sa loi constitutive, précise notamment que les revenus provenant du placement des sommes constituant le Fonds font partie du Fonds.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon le Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec les principes comptables généralement reconnus et l'application des fondements conceptuels des états financiers pour le secteur public.

La préparation des états financiers du Fonds vert, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent.

Les contributions sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où ils sont autorisés, où les critères d'admissibilité sont rencontrés et où une estimation raisonnable des montants en cause est possible.

Les revenus de droits et permis sont constatés lorsqu'ils sont exigibles.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités. À même ces charges, des imputations de coûts ont été effectués par le MDDELCC et les ministères et organismes partenaires qui gèrent les sommes en provenance du Fonds vert.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, et le cas échéant, du découvert bancaire.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût. Les escomptes et les primes sur les obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante de chaque titre. L'amortissement des escomptes et des primes est capitalisé contre la valeur des placements.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

PASSIFS

Contributions reportées

Les contributions reportées afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages pour la réfection et la mise aux normes sont constatées à titre de revenus de façon linéaire sur une période de vingt ans à compter de la date de transfert.

Les contributions reportées afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages pour l'entretien et l'exploitation sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites sur une période maximale de vingt ans.

Les contributions reportées afférentes aux immobilisations corporelles sont constatées à titre de revenus de façon linéaire sur une période de vingt ans à compter de la date de transfert.

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon une méthode logique et systématique, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition et sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon une méthode logique et systématique, en fonction de leur durée de vie utile.

Catégorie	Méthode	Durée
Aménagement- Installations durables	Linéaire	10 ans
Barrages	Linéaire	40 ans
Bâtiment	Linéaire	20 ans
Matériel et équipement	Linéaire	3 à 20 ans
Développement informatique	Linéaire	5 ans

Réduction de valeurs sur immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

3- CONTRIBUTIONS - GOUVERNEMENT DU CANADA

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Virement des contributions du Gouvernement du Canada reportées		
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages (note 9)		
Pour la réfection et la mise aux normes	1 429 500 \$	1 429 500 \$
Pour l'exploitation et l'entretien	1 501 706	1 121 932
Afférentes aux immobilisations corporelles (note 10)	1 378 215	1 378 215
Autres	1 256 246	1 252 783
	<u>5 565 667 \$</u>	<u>3 752 930 \$</u>

4- FRAIS RELIÉS À LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS

	<u>Budget</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Rémunération des effectifs affectés au Fonds	39 261 592 \$	36 954 858 \$	40 133 055 \$
Honoraires professionnels	3 494 603	5 599 390	6 546 716
Entretien et réparations	1 411 311	2 261 338	811 005
Publicité et communication	738 988	1 184 078	235 475
Fournitures et approvisionnements	457 123	732 446	(370 260)
Frais de déplacement et représentation	354 083	567 345	693 035
Loyer	1 722 365	2 759 738	42 036
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	4 712 200	2 715 074	2 408 483
	<u>52 152 265 \$</u>	<u>52 774 267 \$</u>	<u>50 499 545 \$</u>

5- FRAIS DE GESTION LIÉS À L'ADMINISTRATION

	<u>Budget</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Rémunération des effectifs affectés au Fonds	1 941 008 \$	1 826 968 \$	1 357 736 \$
Honoraires professionnels	182 447	292 335	301 336
Entretien et réparations	684 987	1 097 553	501 289
Loyer	222 910	357 168	436 411
	<u>3 031 352 \$</u>	<u>3 574 024 \$</u>	<u>2 596 772 \$</u>

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

6- ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Billet à terme (Banque Nationale)		
Changements Climatiques : Taux effectif de 0,5%, échéant le 2016-04-01, valeur marchande de 745 694 379\$	745 705 000 \$	265 500 000 \$
Billet à escompte (Gouvernement du Québec)		
Changements Climatiques : Taux effectif se situant entre 0,52% et 0,62%, échéant du 2016-04-04 au 2016-06-13, valeur marchande de 140 477 548	140 478 474	297 315 182
Matières résiduelles : Taux effectif de 0,6%, échéant le 2016-04-29, valeur marchande de 163 187 223 \$	163 189 898	134 349 722
Barrages : Taux effectif de 0,6%, échéant le 2016-04-29, valeur marchande de 24 838 162 \$	24 838 569	26 050 404
Autres : Taux effectif de 0,6%, échéant le 2016-04-29, valeur marchande de 16 492 140 \$	16 492 410	9 859 476
Obligations (Financement Québec)		
Changements Climatiques : Taux effectif de 0,69%, échéant le 2016-06-02, valeur marchande de 75 069 896 \$	75 089 345	
	<u>1 165 793 696 \$</u>	<u>733 074 784 \$</u>

7- PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Obligations (Gouvernement du Québec)		
Changements Climatiques : Taux effectif de 0,75%, échéant le 2016-10-23, valeur marchande de 75 167 568 \$	75 097 407 \$	-
Barrages : Taux effectif entre 4,86% à 4,97%, échéant entre le 2016-06-01 et le 2026-04-01, valeur marchande de 18 157 274 \$	15 198 106	14 475 603
	<u>90 295 513 \$</u>	<u>14 475 603 \$</u>

8- DÉBITEURS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Redevance à l'élimination des matières résiduelles	20 811 000 \$	21 726 000 \$
Avance au Fonds général	4 034 287	8 361 404
Attestations d'assainissement	2 978 765	2 731 853
Redevance exigible pour l'utilisation de l'eau	1 409 224	1 704 287
Gouvernement du Canada	392 565	254 627
Intérêts sur placements	192 098	-
Redevance sur les carburants et les combustibles	5 575	1 435 017
Autres	4 663 275	6 157 753
	<u>34 486 789</u>	<u>42 370 941</u>
Provision pour créances douteuses	(928 817)	(709 308)
	<u>33 557 972 \$</u>	<u>41 661 633 \$</u>

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non audité)
de l'exercice terminé le 31 mars 2016

**9- CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA REPORTÉE AFFÉRENTE À LA
 COMPENSATION FINANCIÈRE PROVENANT DU TRANSFERT DES BARRAGES**

En vertu d'une entente signée le 19 mars 2007, le gouvernement du Québec a reçu du gouvernement du Canada deux barrages d'une valeur de 1 582 160 \$. À la suite de sa réfection par le gouvernement du Canada, un troisième barrage d'une valeur de 25 982 147 \$ a été transféré au gouvernement du Québec, le 15 octobre 2010. Une compensation financière de 44 120 000 \$ est associée à ces transferts; soit 28 590 000 \$ pour la réfection et la mise aux normes des barrages et 15 530 000 \$ pour l'exploitation et l'entretien des barrages. Selon l'entente, le gouvernement du Québec doit utiliser cette somme forfaitaire, ainsi que les fruits de son investissement, exclusivement pour la réfection et la mise aux normes, l'exploitation et l'entretien des trois barrages sur une période de vingt ans à compter de la date de transfert.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Pour la réfection et la mise aux normes		
Solde au début	17 154 000 \$	18 583 500 \$
Virement aux résultats	(1 429 500)	(1 429 500)
	<u>15 724 500</u>	<u>17 154 000</u>
Pour l'exploitation et l'entretien		
Solde au début	9 372 052	10 493 984
Virement aux résultats	(1 501 706)	(1 121 932)
	<u>7 870 346</u>	<u>9 372 052</u>
Grand total	<u><u>23 594 846 \$</u></u>	<u><u>26 526 052 \$</u></u>

**10- CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA REPORTÉE
 AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Contributions par donation		
Barrages reçus du gouvernement du Canada		
Solde au début	20 435 908 \$	21 814 123 \$
Virement aux résultats	(1 378 215)	(1 378 215)
Solde à la fin	<u><u>19 057 693 \$</u></u>	<u><u>20 435 908 \$</u></u>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
 FONDS VERT
 NOTES COMPLÉMENTAIRES (non audité)
 au 31 mars 2016

11- IMMOBILISATIONS

	Terrains	Bâtiment	Aménagement	Matériel et équipement	Équipements informatiques et bureautiques	Barrages	Développement informatique	Aménagement en cours	Matériel et équipements en cours	Barrages en cours	Développement informatique en cours	2016
Coût												
Solde au début	31 094 \$	1 361 170 \$	935 882 \$	5 702 065 \$	- \$	27 564 308 \$	7 410 031 \$	4 104 919 \$	- \$	5 692 004 \$	1 979 755 \$	54 781 228 \$
Redressement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(144 769)	-	(144 769)
Reclassement	-	-	-	(361 709)	361 709	-	(382 761)	-	-	-	382 761	-
Acquisitions	-	-	-	75 853	121 037	-	246 790	-	8 940	1 699 084	1 598 851	3 750 555
Disposition	(30 378)	-	-	-	-	-	-	(4 103 918)	-	-	-	(4 134 296)
Transferts	-	-	-	-	-	-	200 115	-	-	-	(200 115)	-
Solde à la fin	716	1 361 170	935 882	5 416 209	482 746	27 564 308	7 474 175	1 001	8 940	7 246 319	3 761 252	54 252 718
Amortissement cumulé												
Solde au début	-	153 130	254 075	2 879 901	-	3 659 944	1 811 867	-	-	-	-	8 758 917
Amortissement	-	34 029	93 588	229 869	356 800	748 439	1 252 349	-	-	-	-	2 715 074
Solde à la fin	-	187 159	347 663	3 109 770	356 800	4 408 383	3 064 216	-	-	-	-	11 473 991
Valeur comptable nette												
	716 \$	1 174 011 \$	588 219 \$	2 306 439 \$	125 946 \$	23 155 925 \$	4 409 959 \$	1 001 \$	8 940 \$	7 246 319 \$	3 761 252 \$	42 778 727 \$

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non audité)
au 31 mars 2016

12- OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses activités, le Fonds vert s'est engagé à verser des sommes. Le montant des engagements au 31 mars 2016 se répartit comme suit:

2017	139 309 931 \$
2018	103 170 034
2019	25 140 317
2020	27 076 364
2021	44 328 362
2022	17 617 311
	<hr/> 356 642 319 \$ <hr/>

13- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non audité)
au 31 mars 2016

14- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	2016					2015
	Changements climatiques	Matières résiduelles	Barrages	Eau	Autres éléments liés à la protection de l'environnement	Total
REVENUS						
Droits et permis	857 711 958 \$	112 484 433 \$	- \$	2 761 961 \$	6 602 140 \$	979 560 492 \$
Contributions - Gouvernement du Canada (note 3)	-	-	4 309 421	-	1 256 246	5 565 667
Amendes et sanctions	-	-	-	-	3 780 331	3 780 331
Intérêts	4 407 682	986 459	875 164	71 234	225 837	6 566 376
Autres revenus	-	-	-	-	1 199 134	1 199 134
	862 119 640	113 470 892	5 184 585	2 833 195	13 063 688	996 672 000
CHARGES						
Subventions octroyées	351 418 361	79 882 250	-	690 000	423 769	432 414 380
Frais reliés à la réalisation des activités						
Rémunération des effectifs affectés au Fonds	13 087 851	7 292 258	1 021 680	5 328 688	10 224 381	36 954 858
Honoraires professionnels	5 005 936	299 925	3 817	-	289 712	5 599 390
Entretien et réparations	1 315 677	560	22 989	28 428	893 684	2 261 338
Publicité et communication	1 176 470	-	-	-	7 608	1 184 078
Fournitures et approvisionnements	437 257	50	102 726	51 770	140 643	732 446
Frais de déplacement et représentation	300 386	6 884	131 832	2 409	125 834	567 345
Loyer	797 507	638 439	122 989	424 195	776 608	2 759 738
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	1 901 465	-	816 729	(56 929)	53 809	2 715 074
	24 022 549	8 238 116	2 222 762	5 778 561	12 512 279	52 774 267
Frais de gestion liés à l'administration						
Rémunération des effectifs affectés au Fonds	574 934	422 718	55 970	280 864	492 482	1 826 968
Honoraires professionnels	183 916	623	(100)	19 819	88 077	292 335
Entretien et réparations	157 356	129 572	17 156	639 128	154 341	1 097 553
Loyer	106 252	85 873	11 370	57 056	96 617	357 168
	1 022 458	638 786	84 396	996 867	831 517	3 574 024
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles (note 11)	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	-	-	-	221 411	221 411
	376 463 368	88 759 152	2 307 158	7 465 428	13 988 976	488 984 082
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	485 656 272	24 711 740	2 877 427	(4 632 233)	(925 288)	507 687 918
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	486 036 993	130 445 539	27 921 729	8 786 578	7 659 682	660 850 521
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	971 693 265 \$	155 157 279 \$	30 799 156 \$	4 154 345 \$	6 734 394 \$	1 168 538 439 \$

